



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE  
DU PATRIMOINE CULTUREL  
DE SAINTE-CERONNE-LES-MORTAGNE

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale** **Le samedi 22 avril 2023 à 10h30 à la mairie**

### **Membres présents (16)**

Mesdames Valérie de BOYSSON, Françoise CHANTEPIE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Marguerite LULIN, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Yolande RAGOT, Messieurs René CHENET, Moïse HAMARD, Benoît MIGNOT, Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN, Jean-François SUZANNE

### **Membres représentés (12 Pouvoirs)**

Mesdames Martine DIDIER, Christine GIROUX, Ghislaine KRENTNER, Raymonde LIZOT, Micheline ORANGE, Odile SIMOEN, Messieurs André BOURGOIN, Pascal EVEN, Jacky METIVIER, Gilles de PONTBRIAND, Claude REVERT, Jean-Jacques SOUPAULT

Autres membres excusés

M. Jean-Claude LENOIR, M. Gilles BRODIN, M. Jean-Baptiste BALAY

---

Ordre du jour

- Rapport d'activité 2022
- Rapport financier 2022
- Perspectives 2023 :
  - Propositions de dons
  - Les 20 ans de l'ASPC
- Questions diverses

---

Mme Brigitte de La Barre, présidente de l'ASPC, remercie les membres présents ou qui se sont fait représenter, permettant la tenue de cette Assemblée Générale. Elle rappelle la composition du bureau : Françoise CHANTEPIE, Brigitte DUBOYS de LABARRE, Dany GAUTIER, Corinne LAMOURET, Martine LEROY, Sophie MONTAGNE-CHAMBOLLE, Dominique RAGOT, Isabelle TARTIER, Benoît MIGNOT, Daniel SIMOEN, Marc SIMOEN.

### **Rapport d'activité**

Le nombre de membres cotisants était de 55 en 2022 (pour rappel : 46 en 2021, 55 en 2020). Ils sont remerciés chaleureusement pour leurs dons et le soutien moral qu'ils signifient.

Deux événements ont eu lieu dans l'église en 2022 :

Le 20 mai 2022, dans le cadre de « Pierres en Lumière », un concert donné par Elisa Fiasca et David Commenchal : « Ballades à tire d'ailes ».

Le 9 juillet 2022, dans le cadre des Musicales de Mortagne et du Perche, un récital de clavecin donné par Jean-Luc Ho : « BALLO DEL GRANDUCA ET SIGLO D'ORO »

Par ailleurs, à l'ouverture de l'église lors des journées du patrimoine, nous avons reçu 50 visiteurs.

Nous avons ouvert en 2022 une nouvelle souscription à la Fondation du Patrimoine. Le 17 août 2022, la convention signée par la Mairie et l'ASPC de Saint-Céronne-les-Mortagne vise la collecte des dons nécessaires à la future tranche de travaux extérieurs ; ceux-ci auront pour objet les restaurations du clocher (et sa sécurité) qui nous permettront de retirer le pare-gravats.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

### Rapport financier

En 2022, les dons collectés ont été mis totalement en réserve pour financer les travaux futurs et notamment ceux qui sont proposés pour 2023. Les autres recettes (principalement des concerts) couvrent les dépenses.

#### CHARGES

Objet	Montant
Assurances	144,02 €
Cotisation Fondation du patrimoine	55,00 €
Frais bancaires	16,30 €
Cachet des artistes (Pierres en Lum.)	500,00 €
SACEM	55,29 €
Denrées alimentaires (Pot concert)	112,53 €
<b>Total charges</b>	<b>883,14 €</b>

#### PRODUITS

Objet	Montant
Dons et cotisations	16 103,00 €
Ventes d'objets (cartes postales)	2,00 €
Participations aux frais du concert	840,00 €
Intérêts Livret	87,12 €
<b>Total produits</b>	<b>17 032,12 €</b>

<b>Résultat Exercice</b>	<b>16 148,98 €</b>
--------------------------	--------------------

Par ailleurs, des dons ont été effectués à la Fondation du Patrimoine dans le cadre de la nouvelle souscription ouverte cette année ; la collecte est de 13 075 € (12 290,50 € nets de frais de gestion).

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

## Perspectives 2023

Le bureau qui s'est réuni le 25 février propose les financements suivants.

- Réfection porte intérieure de l'église	1 500 €
- Chemin de croix (abondement du don de M. Bourgoïn)	2 500 €
- Bonne Ste Céronne	1 500 €
- Chapelle St Marcel	1 500 €
- Bras reliquaire	1 500 €

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

Nous avons retenu la date du 16 septembre, lors des journées du patrimoine, pour fêter les 20 ans de l'association et organiser un concert à cette occasion. La participation sera collectée au chapeau. Le concert sera suivi d'un verre de l'amitié. Des pistes sont évoquées : la fanfare de Mortagne-au-Perche, la chorale Atout Chœur.

L'ASPC tiendra un stand lors de la prochaine fête communale le 16 juillet.

## Pour mémoire

Les dons peuvent être adressés à l'ASPC ou à la Fondation du Patrimoine (recommandé).

<https://www.fondation-patrimoine.org/>

Sur le site de la Fondation du Patrimoine, il est facile de donner au projet de son choix. Pour notre projet, il suffit d'indiquer le mot-clé Eglise et Saint-Céronne pour y arriver.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-sainte-geron-de-sainte-geron-les-mortagne>

Avec un lecteur de QR code sur un mobile, on y arrive aussi directement.

